

Note 2015 - CNAF



Les Accorderies ?

Née au Québec en 2002, l'Accorderie est un concept solidaire qui a **pour mission de combattre la pauvreté, l'exclusion sociale et l'isolement en renforçant les solidarités** dans la communauté locale et en promouvant la mixité et le développement du pouvoir d'agir.

L'Accorderie, développée au sein d'une structure associative, met en place, par et pour ses membres, les accordeurs, **un réseau d'échange de services, accessible à tous et basé sur le temps**. Le système temps permet **à la fois des échanges individuels (toi et moi), des échanges associatifs (lui et l'Accorderie) et des échanges collectifs (nous pour vous)**.

Implanté en France en 2011, sous l'égide de la Fondation Macif, propriétaire intellectuelle du concept, le mouvement a rapidement pris son essor sur l'ensemble du territoire national.



Les principes

- 1. Une heure donnée = une heure reçue**
Quels que soient la nature, la complexité ou l'effort reliés au service échangé.
- 2. Le temps comme monnaie d'échange**
..... et non l'argent
- 3. L'équilibre dans les échanges**
Un système réciproque où l'on apprend à donner et à recevoir.
- 4. De l'échange et non du bénévolat**
Accomplir une tâche pour son Accorderie est aussi considéré comme un service rendu, rémunéré en heures, c'est l'échange associatif.
- 5. Prise en charge de l'organisme par les Accordeurs**
Une Accorderie fonctionne avec, pour et par les Accordeurs.

Verbatim de la vie d'une Accorderie

« A l'Accorderie, j'ai trouvé des choses bien plus précieuses que le service qui m'avait amené à m'inscrire : de la chaleur humaine, de la simplicité dans les relations. »

« C'est possible et c'est vraiment réjouissant ! »

« Quand on est seul, on est isolé sans beaucoup de contacts, on reste dans son monde. L'Accorderie me permet d'ouvrir des portes, beaucoup de portes »

Chiffres clés

25 Accorderies agréées en France depuis 2011

7 642 accordeurs inscrits, 43 % vivent seuls, 24 % sont sans emploi.

40 985 échanges représentant plus de 45 000 heures.

Les membres fondateurs



Avec le soutien de :



AG2R LA MONDIALE



Des dynamiques issues et gérées par les habitants...



Des dynamiques de création appuyées sur la mobilisation des habitants

Implantées en France à partir de 2011 sous l'égide de la Fondation Macif, les Accorderies ont rapidement pris leur essor sur l'ensemble du territoire national. Cette dynamique d'essaimage est appuyée par le Réseau des Accorderies qui a fait le choix d'accompagner de façon qualitative, dans le respect de ses moyens et principes, **toute initiative volontaire**.

En dehors de l'adéquation du projet avec la mission des Accorderies, le Réseau a ainsi identifié 6 conditions essentielles de réussite qui constituent la base de son appui aux porteurs de projet. Indispensables pour obtenir l'agrément « Accorderie », ces conditions sont garantes du bon fonctionnement des Accorderies dès leur première année de création ainsi que de leur ancrage territorial.

La première de ces conditions est **la constitution d'un collectif de porteurs de projet, avec une démarche active pour impliquer les habitants du territoire visé**, et pour constituer une structure autonome.

Ainsi, aujourd'hui sur les 22 Accorderies en activité, 16 sont portés par des associations créées ex-nihilo – voir annexe 1.

La deuxième condition est **d'inclure les partenaires de l'action sociale du territoire** (centres sociaux, régies de quartiers, Secours Catholique...).



A **Limoges**, le centre social ALCHIMIS (ex ALJ), lors d'un diagnostic de territoire effectué sur le quartier du Val de l'Aurence, a constaté que d'une part des solidarités s'exerçaient entre des groupes d'habitants et d'autre part que des personnes étaient isolées. Dans ce contexte, il a recherché un outil permettant, entre autres, l'extension de l'entraide, et a découvert le concept de l'Accorderie.

Les premiers mois de l'année 2014 ont été axés sur l'élaboration du projet « Accorderie » par le centre social Alchimis. Travail ayant amené à la création de l'association pour l'Accorderie de Limoges le 26 mai 2014, l'obtention du label « Accorderie » par le Réseau Accorderie de France le 10 juin 2014, en faisant la 13^{ème} de France, et une ouverture de l'Accorderie de Limoges le 1^{er} septembre 2014.

Source : *Accorderie de Limoges, Rapport d'activité 2014, p7*

Des Accorderies gérées par les habitants

L'implication des accordeurs dans le fonctionnement de la structure est au cœur du projet collectif de l'Accorderie. Les échanges associatifs reposent sur la rémunération en heures, par l'Accorderie, du temps passé par les accordeurs pour assurer sa gestion et son fonctionnement.



Les membres fondateurs



Avec le soutien de :



AG2R LA MONDIALE



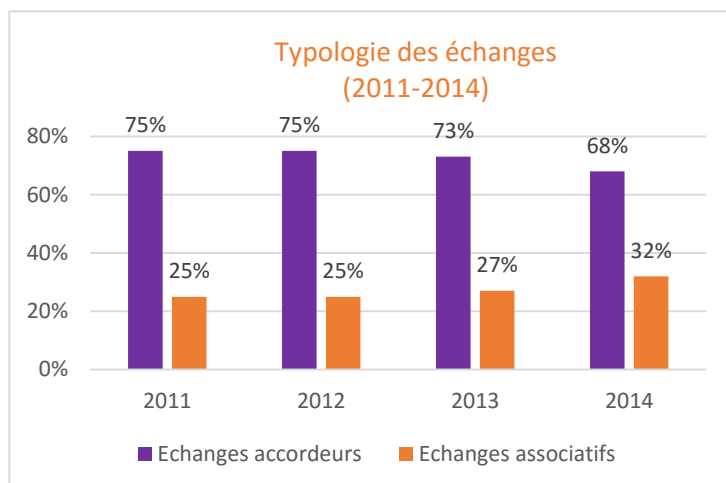
Ces échanges associatifs sont à la fois :

- Une composante essentielle du modèle de fonctionnement des Accorderies : par les accordeurs et avec un budget économique contraint,
- Un levier fondamental pour la création de liens de confiance nécessaires à la dynamique des échanges individuels et pouvant parfois mener à une implication plus soutenue dans les instances de gouvernance.



Essentiels à la vie de l'Accorderie, les échanges associatifs peuvent représenter un fort investissement en temps. A Chambéry, l'engagement au service de l'Accorderie a été estimé à **plus d'1 ETP** sur l'année 2014.

Source : Accorderie de Chambéry, Rapport d'activité 2014, p6



Entre 2011 et 2014, la part des échanges associatifs a augmenté, passant de **25% à 32%**. Elle a représenté **4 441 échanges** sur la période, soit plus de **7 000 heures**.

.... qui ont interpellé les CAF

Si les Accorderies sont des initiatives solidaires portées et issues des habitants, elles ont besoin pour fonctionner et réaliser leur mission de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale d'un minimum de moyens : budget de fonctionnement, recrutement d'un (ou plusieurs salariés), disposition et aménagement d'un local.

En 2014, le budget moyen d'une Accorderie était de 63 k € en milieu urbain (pour 1,2 ETP) et de 37k € en milieu rural (pour 0,9 ETP)

A noter, le modèle économique des Accorderies repose sur un principe central : celui de la **non croissance des charges** au cours du temps, l'augmentation du nombre d'accordeurs n'impliquant pas la mobilisation de moyens supplémentaires du fait de leur implication accrue dans le fonctionnement quotidien

Si les collectivités et les partenaires privés gardent une place centrale dans le modèle économique des Accorderies, **ces dernières diversifient progressivement leurs financements** en s'appuyant sur la reconnaissance de leur action. Depuis 2014, elles ont ainsi **développé des partenariats avec les CAF**.

Les membres fondateurs



Avec le soutien de :



AG2R LA MONDIALE



Accorderie	Type de partenariat	Montant	Remarques
Bugey	EVS	20 150 €/2015	
Die	EVS	13 000 €/2015	
Grenoble	Sur fonds propres	8 000€ / 2015	Soutien au Développement de la Vie Locale sur trois ans – pour être reconnu ensuite en EVS
Montpellier	Sur fonds propres	5 000 € 2014, et 2015 à renouveler sur 2016	Subvention de fonctionnement, action sociale/mixité
Surgères	Sur fonds propres	6 000 € en 2013 et 2014 7 000 €/2015	En démarche EVS – écriture du projet social
Limoges	Sur fonds propres	5 000 € en 2014 7 000 € en 2015	Discussion en cours pour passer en EVS
Bordeaux	Sur fonds propres	4000€/2013, 4000€/2014, 3000€/2015	A hauteur de l'engagement de la Mairie
Les Lômes	Sur fonds propres	5 000€ + 4 000 €/2015	5 000 € sur du développement et 4 000 € d'appui en investissement
Annecy	Sur fonds propres	2 000 €/2015	
Romans	Sur fonds propres	2 500€/ 2015	
Lyon	En cours	A définir	
4 Accorderies parisiennes	En cours	A définir	En contact avec Fouad EL HAISSOUFI
Strasbourg	En cours	A définir	Pour une reconnaissance EVS
Chambéry	En cours	A définir	Pour une reconnaissance EVS
Aiguebelle	En cours	A définir	Pour une reconnaissance EVS

Les membres fondateurs



Avec le soutien de :



AG2R LA MONDIALE



Annexe 1 - Panorama des Accorderies en 2015

Région	Territoire	Structure porteuse	Type	Date de création
Ile-de-France	Paris, 19 ^{ème} arrondissement	Régie de Quartier du 19 ^{ème}	Régie de Quartier	2011
Rhône-Alpes	Chambéry	La Monnaie Autrement	Association ad-hoc	2011
Ile-de-France	Paris 14 ^{ème} arrondissement	Régie de Quartier Flora Tristan	Régie de Quartier	2012
Ile-de-France	Paris 18 ^{ème} arrondissement	Le Petit Ney	Café Associatif	2012
Ile-de-France	Paris, Grand Belleville	La Maison du Bas Belleville	Centre Social et Culturel	2012
Rhône-Alpes	Pays du Diois	Solad ¹	Association ad-hoc	2012
Poitou-Charentes	Surgères	Du bonheur dans les épinards	Association ad-hoc	2012
Aquitaine	Bordeaux Sud	Bordeaux Accorderie Sud	Association ad-hoc	2013
Rhône-Alpes	Grenoble	Echange'heures	Association ad-hoc	2013
Rhône-Alpes	Ambérieu-en-Bugey	La Corde Alliée	Association ad-hoc	2014
Languedoc-Roussillon	Montpellier	COMASOR ²	Association ad-hoc	2014
Limousin	Limoges	Association pour l'Accorderie de Limoges	Association ad-hoc	2014

¹ Solidaires pour une Accorderie dans le Diois

² Collectif montpellierain pour une Accorderie et d'autres solidarités réciproques

Les membres fondateurs



Avec le soutien de :



AG2R LA MONDIALE



Nord-Pas-de-Calais	Lille Fives	Centre Social Mosaïque	Centre Social	2014
Rhône-Alpes	Lyon, 8 ^{ème} arrondissement	Régie de Quartier Eurequa	Régie de Quartier	2014
Rhône-Alpes	Bassin annécien	Le Temps qu'on sème	Association ad-hoc	2014
Rhône-Alpes	Romans-sur-Isère	Au Temps Partagé	Association ad-hoc	2014
Aquitaine	Canéjan	Accorderie de Canéjan et des alentours	Association ad-hoc	2014
Rhône-Alpes	Les Avenières	L'arbre des utopies	Association ad-hoc	2014
Alsace	Strasbourg	Zamma d'acc ³	Association ad-hoc	2014
Rhône-Alpes	Canton d'Aiguebelle	Arc Ensemble	Association ad-hoc	2014
Languedoc - Roussillon	Pau	Projet Accorderie de Pau 64	Association ad hoc	2015
PACA	Provence Verte	Accord'heures en Provence Verte	Association ad-hoc	2015

³ Zamma signifie « ensemble » en Alsacien

Les membres fondateurs



Avec le soutien de :



AG2R LA MONDIALE

